

ASSOCIATION LES OPTIMISTES

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE DES COMPTES

POUR L'EXERCICE 2023

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

J'ai pu constater que les écritures sont conformes aux pièces qui ont été présentées et que les comptes ainsi que le bilan sont correctement tenus.

Par conséquent, je propose à l'assemblée d'accepter les comptes de l'année 2023, présentant un bénéfice de CHF 0 et des fonds propres de CHF 0 et de donner décharge au comité.

Préverenges, le 23 mai 2024

La vérificatrice :

Madame Alessia Donati


